

Question n°16 Quelles relations établir entre les membres de la communauté éducative – en particulier entre parents et professeurs et entre professeurs et élèves

Quelques mots clés : place et rôle des parents à l'école/concertation/respect

- Attentes croisées entre ce que les enseignants ont envie de transmettre et ce que les parents et les enfants attendent : la condition est le respect en lien avec la vie citoyenne.
- Point sur les règles entre élèves et enseignants : envie d'associer confiance et respect deux paramètres à partir desquels le dialogue et l'échange peuvent avoir lieu.
- Constat chez les enseignants : impression de plus en plus de jouer le rôle d'assistant social rôle pour lequel l'enseignant n'est ni mandaté ni formé.
- Quelques clés pour répondre au comment ?
 - Qualité d'écoute manifestée à l'égard des parents et regard porté sur eux et inversement.
 - Nécessaire réconciliation avec le désir d'apprendre, et, en maternelle, création du désir d'apprendre .

Rôle des parents à l'école

- De quel type : mission de contrôle ? quel niveau de contrôle ? celui des enseignants et de leur travail ou celui de ce qui se passe à l'école ?
- Dans l'hypothèse où le contrôle se situerait au niveau du travail de l'enseignant, la limite du système se situe dans la pluralité des exigences : autant de parents, autant d'exigences différentes.
- Avec quelles compétences les parents sont-ils en mesure d'exercer un quelconque contrôle ?
- Un niveau de contrôle hiérarchique existe au niveau des inspecteurs de circonscription.
- Plutôt qu'un contrôle ne peut-on pas envisager des échanges à teneur plus démocratique avec les parents?
- Les parents d'élèves d'école maternelle sont souvent concernés, à l'école élémentaire un peu moins, au collège et au lycée il est souvent difficile pour les parents de pénétrer ; qui plus, il est sans doute important que les élèves de seize ans gèrent leurs problèmes directement avec les enseignants. Au niveau du collège et du lycée : difficulté d'entrer pour les parents en général
- Evolution des dispositifs de relations entre les parents et les enseignants :
 - Aujourd'hui : le conseil d'école qui est ce qu'on lui attribue et les réunions d'informations dans chaque classe
 - Elaboration du projet d'école 2003 2006 : du temps pour discuter avec les partenaires de l'école : une avancée par rapport aux projets antérieurs ?
 - Les parents ont-ils la capacité pour construire le projet d'école ?
 - Les parents peuvent être associés pour poser des questions, participer à la création, être des partenaires dans la construction ?

Propositions :

- Un quart d'heure à prévoir dans la charge horaire pour rencontrer les parents
- création dans chaque école d'un lieu d'accueil des parents dont certains ont été blessés dans leur scolarité et qu'il faut réconcilier avec l'apprentissage.
- Trouver dans l'emploi du temps de l'enseignant des plages pour cela
- mise en place d'une formation à l'écoute, au niveau initial et permanent pour ce genre d'entretien.

Idée force

Difficile d'aborder la question des parents dans l'absolu parce que très en lien avec les milieux socio-culturels des familles

Question n°21 Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Quelques mots clés : directeurs d'école primaires

Au niveau du libellé de la question :

- amalgame entre directeurs et chefs d'établissement aux statuts très différents
- induction d'un type de réponse vers un profil plus administratif, d'où une reformulation : faut-il redessiner le rôle des directeurs d'école ?

Constat :

- grève administrative reconduite
- évolution du profil des recrutés plus de jeunes,
- plus de postes vacants
- rôle délicat de « tampon » entre les collègues, entre les parents et les enseignants
- mise en place du travail d'équipe pas facile parfois
- lourdeur de la charge administrative de plus en plus importante
- nécessaire temps à consacrer avec les partenaires nombreux
- prise en charge parallèle d'une classe génératrice d'un conflit intérieur le plus souvent au détriment de la tâche d'enseignement : d'où les demandes nombreuses de décharges qui ne peuvent constituer une réponse définitive car il semble indispensable que les directeurs restent des enseignants afin de permettre les échanges au sein de l'équipe éducative en tant que collègue et non en tant qu'administratif ou chef d'équipe.

Propositions :

- Besoins en formation au rôle de direction
- Besoins en temps et en reconnaissance et valorisation salariale
- Permettre au directeur qu'il devienne un coordonnateur d'un projet, c'est-à-dire une personne qui pourrait donner une cohérence à un projet et du sens
- Nommer un personnel administratif rattaché à quelques écoles pour les tâches administratives et de secrétariat
- Comparaison entre une grosse école et un petit collège qui compte secrétaire et gestionnaire

Constats :

- Personnel de santé : disparition des visites médicales en grande section ; élèves face à de gros problèmes de santé sociaux, d'hygiène
- absence de suivi médical pour les enseignants
- Les échanges de pratique, les clés pour l'auto analyse n'existent pas

Propositions

- Développement du nombre de personnes référentes sur des secteurs d'écoles afin de travailler en amont du signalement : mise en place de réunions institutionnelles
- Demande d'une formation minimale pour les surveillants de cantine qui assurent un temps de travail avec de jeunes enfants, au service d'une cohérence d'une vie d'école, d'une dynamique qui pourrait passer par une articulation avec les directeurs d'école
- Proposition de lieux de parole et d'écoute des enseignants (groupes de paroles) : pour évoquer avec un personnel qualifié (psychologue) les difficultés rencontrées dans l'exercice de son travail d'enseignant. Comment faire face à une situation difficile ? Comment prendre de la distance ?

Constats :

- Disparition des formations et durée de formation initiale réduite : de trois années à l'école normale à une année en IUFM
- Peu d'échanges entre les collègues pas de rayonnement des pratiques existantes

Propositions :

- La formation des enseignants doit être la même pour les enseignants des écoles qu'elles soient maternelles ou élémentaires
- Nécessaire évolution du métier vers un statut d'enseignant chercheur c'est-à-dire des enseignants tirés par une recherche dans un champ disciplinaire en provenance de l'université relayée par conseiller pédagogique et/ou professeur d'université, d'IUFM.

Question 2 : Quelles doivent être les missions de l'Ecole, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

Quelques mots clés : instruire éduquer / préparer à la vie active / citoyenneté /égalité

Instruire :

- est-ce inculquer des méthodes et des savoirs ?
- est-ce préparer à la vie active ?
- est-ce éduquer à la citoyenneté ?
- est-ce être capable de réfléchir, de former des citoyens critiques ?
- est-ce lire, écrire, compter ?

L' école primaire a évolué dans les méthodes d'apprentissages et a réfléchi sur les compétences transversales ; les élèves sont actifs dans leurs apprentissages, constructeurs de leurs savoirs. Ce constat n'est pas visible au lycée où l'accumulation de savoirs prime sur la réflexion de l'apprenant.

Le collège ne propose rien aux enfants en difficulté.

Préparer à la vie active est une des missions de l'école. La précarisation s'installe, l'Ecole sera-t-elle obligée de pousser vers des diplômes de plus haut niveau pour permettre aux citoyens de demain de s'adapter, de changer de métier ? Les filières longues, plus prometteuses ne sont pas accessibles à tous.

Le parallèle fréquent entre élève en difficulté et filière courte, sortie du système scolaire renforce l'idée que la filière courte telle qu'elle existe ne répond pas aux besoins d'adaptation nécessaires à une intégration réussie à la vie professionnelle. La culture générale quelles que soient les filières est à privilégier et constitue un critère de recrutement par les entreprises. La culture générale se définissant non par une accumulation de connaissances mais par une construction de savoir faire et savoir être nécessaires à une adaptation permanente des futurs citoyens qui devraient être des citoyens critiques.

Trouver des solutions passe par des moyens mis à disposition.

L'harmonisation entre les différents pays européens si elle devient d'actualité ne doit pas s'effectuer au détriment de systèmes qui ont fait leurs preuves : exemple de l'école maternelle française, à défendre.

Eduquer et instruire apparaissent comme deux missions incontournables et indispensables de l'Ecole.

Remarques complémentaires facultatives sur le débat

Il semble à l'assemblée présente que le projet de loi est totalement verrouillé ;mais elle est présente pour exprimer ses souhaits néanmoins.

Une interrogation sur la remontée des synthèses et son contrôle est formulée.

Trente et une personnes étaient présentes : une forte majorité d'enseignants du premier degré souvent parents eux-mêmes, deux parents. Cette majorité d'enseignants a sans doute donné une nature particulière aux échanges. La présence de l'inspectrice de la circonscription a-t-elle modifiée la teneur des débats ?

La moitié des personnes présentes a pris la parole au moins une fois.

Trois questions à l'ordre du jour étaient sans doute trop ambitieux pour permettre une réflexion plus approfondie.